

Le porteur du dossier

Remerciements

Le plan de développement de la zone agricole et agroforestière de la MRC de Maskinongé a été réalisé grâce au soutien financier et technique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et avec la contribution financière du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II*, et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, par le *Fonds de soutien aux territoires en difficultés* (FSTD).

Avec la mise en œuvre du PDZAA, la MRC de Maskinongé souhaite exercer un rôle plus affirmé que jamais en termes de gouvernance territoriale, en ce qui a trait à l'occupation dynamique de sa zone agricole, le tout, en partenariat avec les acteurs concernés. De plus, la MRC désire assurer la pérennité du projet, en intégrant une partie du document dans la planification stratégique socio-économique du territoire (*Vision Maskinongé*), et dans le schéma d'aménagement révisé de la MRC.

Également, les actions en lien avec le développement économique et entrepreneurial du milieu agricole seront intégrées au *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE)* du CLD de Maskinongé. De cette façon, la MRC et le CLD travailleront conjointement à rendre l'agriculture du territoire mieux soutenue par les diverses ressources en place.

La MRC pourra compter sur l'implication de différents partenaires du milieu, à titre de « porteurs d'actions » spécifiques, dans le cadre de la mise en œuvre. Elle demeurera cependant le **maître d'œuvre du PDZAA** et pourra s'appuyer sur le comité de mise en œuvre et de suivi du PDZAA. Ce comité, formé des membres du *Comité consultatif agricole (CCA)* et de partenaires additionnels, coordonnera la réalisation des actions prévues au plan, avec le soutien technique d'une ressource dédiée au projet.



651, boul. Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1
Téléphone : 819 228-9461
Télécopieur : 819 228-2193

Embauche d'une ressource dédiée au PDZAA

Le suivi professionnel et politique du PDZAA nécessitera l'embauche par la MRC, d'une ressource spécifique.

Elle effectuera son travail sous la supervision de la coordonnatrice du Service d'aménagement et de développement du territoire (SADT) de la MRC.

Tâches de la ressource :

- ◆ Recherche de financement pour la réalisation des actions prioritaires;
- ◆ Animation et soutien technique du comité de mise en œuvre et de suivi;
- ◆ Réalisation des actions du plan de communication;
- ◆ Organisation annuelle d'une « Journée des partenaires »;
- ◆ Rédaction des rapports d'activités pour les partenaires financiers;
- ◆ Suivi et évaluation des résultats de la mise en œuvre (un bilan annuel sera présenté au Conseil de la MRC).

© Sarah Cuillerier, 2013



La mise en œuvre du PDZAA de la MRC de Maskinongé

La démarche

L'élaboration d'un PDZAA resterait un exercice futile si l'on ne s'assurait de sa mise en œuvre effective, et de son suivi professionnel et politique. Pour ce faire, un **plan de mise en œuvre**, détaillant les différents outils à utiliser et incluant un budget prévisionnel, a été élaboré pour réaliser les actions prioritaires et rencontrer chacun des objectifs associés.

Ce plan a été produit de façon complémentaire au PDZAA et est proposé aux élus de la MRC de Maskinongé, pour les outiller dans la mise en œuvre du plan, tout en offrant une certaine flexibilité pour réagir aux défis et opportunités qui se présenteront dans le futur. De plus, la démarche de mise en œuvre permet d'identifier les acteurs du milieu ayant le potentiel de contribuer à la réalisation des actions prioritaires.

Également, des mécanismes de suivi et d'évaluation ont été mis en place pour quantifier et qualifier l'état d'avancement général du PDZAA et la réalisation des actions. Pour ce faire, des indicateurs de performance propres à chacune des actions ont été définis et pourront être utilisés dans le cadre de l'évaluation de l'exercice. De même, un plan de communication a été élaboré, afin que toutes les parties interpellées soient bien informées et se sentent partie prenante de ces actions (agriculteurs, citoyens, élus municipaux, partenaires).

Un comité de mise en œuvre et de suivi du PDZAA, formé des membres du Comité consultatif agricole (CCA) et de partenaires additionnels, coordonnera la réalisation du plan. Ce comité sera sous la supervision de la MRC, **maître d'œuvre du PDZAA**, et assumera un fort leadership au niveau de la réalisation du plan.

Enfin, la désignation d'une ressource dédiée à la mise en œuvre du plan d'action constituera la clef de voûte de la réalisation du PDZAA. Cette personne relèvera du *Service d'aménagement et de développement du territoire* de la MRC de Maskinongé, et coordonnera les activités du comité de mise en œuvre et de suivi du PDZAA.



www.mrc-maskinonge.qc.ca



© Isabelle Demers, 2014

Table des matières

La démarche	1
Le plan de communication	2
Le calendrier de réalisation	4
Le plan de financement	6
Le porteur du dossier	8

Poésie locale

« Terre de la persévérance,
Terre de la fidélité,
Vivace comme l'espérance,
Sereine comme un ciel d'été;

Reine des terres boréales,
Qui, sans mesure, donnes l'or,
L'or et l'argent des céréales,
Sans épuiser son grand trésor;

Terre dont la race évolue
En nombre, en verdure, en beauté,
Notre Terre, je te salue,
Avec amour, avec fierté! »

Notre Terre de Patrie intime

Nérée Beauchemin (1850-1931)
Écrivain et médecin d'Yamachiche

Le plan de communication

AXE DE COMMUNICATION :

L'axe de communication est l'idée essentielle de laquelle découleront tous nos messages. C'est la colonne vertébrale de nos communications.

Il s'agit de l'orientation du message à véhiculer, **ce que l'on veut que notre public cible retienne.**

Dans ce cas-ci, l'axe retenu découle de l'énoncé de vision «*Je cultive, mon milieu récolte!*», qui a orienté le choix des actions inscrites dans le plan d'action.

Le plan de communication constitue le pivot central de la communication d'une organisation : il en indique les objectifs, définit les messages, sélectionne les cibles et délimite les moyens. Le tableau suivant fait état des communications portant sur le PDZAA, au sein du territoire de la MRC de Maskinongé, et présente les objectifs et les moyens pour les atteindre. Il détermine les messages à transmettre aux différents publics visés, en fonction des objectifs fixés.

Cibles	Objectifs précis, mesurables	Responsables	Axe de communication
Publics visés	Résultats souhaités		Message clé - motivation
Élus municipaux	Assurer une concertation régionale soutenue qui prend en compte les préoccupations du milieu agricole	MRC de Maskinongé	<i>L'agriculture constitue le moteur principal du développement économique et de l'occupation du territoire de la MRC de Maskinongé.</i> <i>Nous devons unir nos forces pour maintenir et développer une agriculture dynamique et prospère au profit de la communauté et des générations futures.</i>
Producteurs agricoles	Impliquer les producteurs agricoles dans la mise en œuvre du PDZAA	Syndicat local de l'UPA de Maskinongé	
Organismes partenaires	Obtenir l'appui financier et technique des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du PDZAA	MRC de Maskinongé	
Population de la MRC	Accroître la reconnaissance et l'appui au secteur agricole, et favoriser l'achat de produits locaux au sein de la population	FUPAM, Coop de solidarité agroalimentaire régionale	

La stratégie de communication est une approche adoptée par une organisation dans le but de faire passer un message précis sur un produit ou un service, et par conséquent, créer un lien entre elle et la cible qu'elle souhaite toucher. Une stratégie de communication n'est pas une action spécifique, mais plutôt une façon de s'y prendre pour atteindre ses objectifs et obtenir des résultats précis.

Moyens et outils de communication	Fréquence	Budget	Évaluation
			Indicateurs
Bilan dans le Messenger régional	Bi-annuelle		Résultats grille satisfaction
Courriers électroniques	Au besoin		Résultats grille satisfaction
Suivi CCA au Conseil de MRC	Mensuelle		Résultats grille satisfaction
Visites de fermes	Annuelle	1 000 \$	Nb participants
Journée des partenaires	Annuelle	5 000 \$	Nb participants
Séances d'information	Annuelle	500 \$	Nb participants
Journée des partenaires	Annuelle		Nb participants
Événements	Au besoin	1 000 \$	Nb participants
Séances d'information	Annuelle	500 \$	Nb participants
Blogue Mauricie / FUPAM	Mensuelle		Nb visites sur page web
Infolettre FUPAM	Trimestrielle		Nb envois
Portail de la MRC	Au besoin		Nb visites sur page web
Blogue Mauricie / FUPAM	Mensuelle		Nb visites sur page web
Réseaux sociaux	Au besoin		Nb d'abonnés
Courriers électroniques	Au besoin		Nb envois
Relations publiques	En continu		Nb rencontres
Journée des partenaires	Annuelle		Nb participants
Visites de fermes	Annuelle		Nb participants
Conférences de presse	Au besoin	200 \$	Nb médias présents
Articles de journaux	Aux 2 mois		Nb articles de journaux
Matériels promotionnels	En continu	À déterminer	Nb articles distribués/vendus
Événements	4 fois/an		Nb participants
Entrevues radio et journaux	Trimestrielle		Nb entrevues
Portail de la MRC	Au besoin		Nb visites sur page web
Réseaux sociaux	Au besoin		Nb d'abonnés
Visites de fermes	Annuelle		Nb participants
		8 200 \$	

Stratégies à adopter pour atteindre les objectifs fixés :

- Optimiser la transmission d'informations entre la MRC, les municipalités et les autres partenaires;
- Accroître le sentiment d'appartenance de la population au territoire de la MRC de Maskinongé;
- Augmenter la présence du secteur agricole et de la MRC de Maskinongé sur la scène médiatique régionale;
- Augmenter la visibilité du secteur agricole au sein de la communauté.

Le calendrier de réalisation

Tout au long de la réalisation du plan de communication, la MRC de Maskinongé travaillera à créer une **gouvernance participative**, qui valorise la communication ouverte et bidirectionnelle dans la façon dont elle écoute ses citoyens, prévoit des projets et s'engage à les accomplir. Pour ce faire, la MRC investira à chaque année dans les communications entourant la mise en œuvre du PDZAA, notamment dans l'organisation annuelle d'une « *Journée des partenaires* ». Il s'agit d'un investissement à long terme, car il faudra du temps pour réaliser les nombreux projets prioritaires, développer la concertation et obtenir les modifications comportementales souhaitées.

Le tableau suivant présente le calendrier de réalisation des actions de communication à réaliser durant l'année 2015. À noter que les actions réalisées via les médias électroniques s'effectueront en continu tout au long de l'année. Le plan de communication sera mis à jour annuellement, selon les résultats de l'évaluation annuelle et l'approbation des budgets.

Actions de communication	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Articles journaux												
Blogue Mauricie / FUPAM	-----											
Conférences de presse												
Courriers électroniques	-----											
Entrevues		Radio			Portrait d'entreprise			Radio			Portrait d'entreprise	
Évènements							Festival Brassicole	Marché public	Marché public	Festival de la Galette		
Infolettre UPAricie en bref												
Journée des partenaires												
Matériels promotionnels												
Messenger régional												
Portail de la MRC	-----											
Relations publiques												
Réseaux sociaux	-----											
Séances d'information												
Visites de fermes												

Par la réalisation des actions de communication la MRC souhaite :

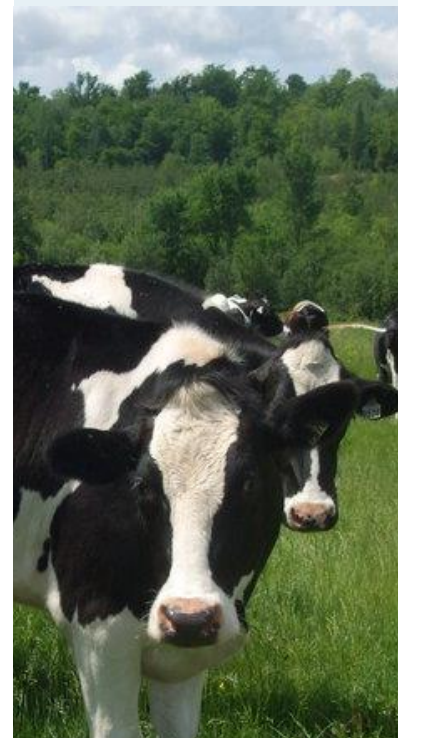
- a) encourager la participation citoyenne dans la mise en œuvre du PDZAA;
- b) utiliser de nouveaux canaux de diffusion de l'information;
- c) avoir des conversations avec la population;
- d) fournir une information claire;
- e) tenir les citoyens informés.

L'évaluation

Pour assurer l'atteinte de nos objectifs et utiliser efficacement les ressources affectées à la réalisation du plan, il est important de mesurer l'efficacité de la communication et la pertinence des moyens utilisés.

Ainsi, il est judicieux de valider auprès des publics cibles, les outils de communication prévus avant leur production. De même, il est souhaitable de vérifier la performance de nos actions après diffusion, à l'aide des indicateurs définis préalablement dans le plan de communication.

L'évaluation annuelle du plan devrait constituer le fondement du prochain plan de communication.



Le plan de financement



La mise en œuvre effective du PDZAA nécessitera des contributions additionnelles de l'État québécois, en termes de ressources humaines et financières, pour assurer et concrétiser les aspirations de la MRC de Maskinongé, en matière de développement agricole et d'occupation dynamique du territoire.

Ainsi, le financement de projets structurants nécessitera une **approche intersectorielle** avec l'implication de nombreux partenaires, dans le cadre d'un investissement global de 1,58 M\$ au cours des trois prochaines années.

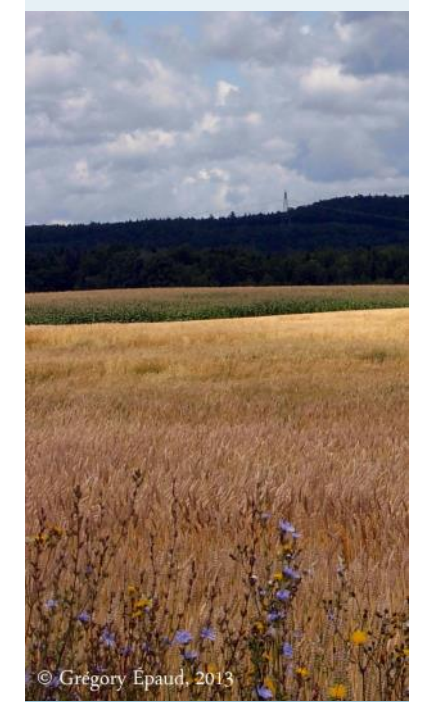


Action No	Titre	Responsables	Budget annuel	Durée (années)	Invest. nécessaire	MRC	Pacte rural	Partenaires financiers	Programmes de subvention	Participation financière
2	Stratégie d'aménagement des cours d'eau	MRC	75 000 \$	3	225 000 \$	225 000 \$				
5	Service d'occupation du territoire agricole	À identifier	132 000 \$	3	396 000 \$	7 500 \$	57 000 \$	MAMOT	Pactes ruraux Mauricie	78 000 \$
								CRÉ	PDAAM	150 000 \$
								MAPAQ		30 000 \$
								4 MRC + porteur	Contributions en nature	37 500 \$
								Privés	Desjardins, Fédérée, etc.	36 000 \$
12	Disponibilité des produits locaux	CLD	20 000 \$	2	40 000 \$			MAPAQ	Proximité (Volet 2)	12 000 \$
								CRÉ	PDAAM	20 000 \$
								Milieu		8 000 \$
16	Démarrage d'une malterie	CLD	n.a.	1						
19	Produits alimentaires issus des PFNL	SPBM	25 000 \$	2	50 000 \$		15 000 \$	CRÉ	PDAAM	25 000 \$
								Milieu		10 000 \$
1	Programme de reboisement des coulées	OBV et ZIP	85 000 \$	3	255 000 \$			AMFM		75 000 \$
								MAPAQ	Prime-Vert (Volet 3)	5 000 \$
								Propriétaires		25 000 \$
								Autres		150 000 \$
4	Aménagement de bandes riveraines	OBV et ZIP	45 000 \$	3	135 000 \$			MAPAQ	Prime-Vert (Volet 1)	85 000 \$
								EC	Inter. communautaires	20 000 \$
								Hydro-Qc	Fondation environ.	15 000 \$
								Propriétaires		15 000 \$
6	Programme de soutien à l'entrepreneuriat agricole	CLD, SADC, CJE	35 000 \$	3	105 000 \$		35 000 \$	CRÉ	PDAAM	35 000 \$
								MAPAQ		14 000 \$
								Milieu		21 000 \$
7	Bonne gestion des entreprises agricoles	FUPAM	15 000 \$	2	30 000 \$			CRÉ	PDAAM	15 000 \$
								Milieu		6 000 \$
								Autres		9 000 \$
14	Promotion des activités de la Coop de solidarité	CSAR	60 000 \$	3	180 000 \$			MAPAQ	Proximité (Volet 2) *	50 000 \$
								CRÉ	PDAAM *	31 325 \$
								Aliments Québec		9 000 \$
								CSAR		89 675 \$
	Embauche d'une ressource dédiée au PDZAA	MRC	45 000 \$	3	135 000 \$	27 000 \$	108 000 \$			
	Réalisation du plan de communication	MRC	8 200 \$	3	24 600 \$	2 500 \$		MAPAQ	Enveloppe régionale	9 600 \$
								CRÉ	PDAAM	10 000 \$
								FUPAM		2 500 \$
					1 575 600 \$	262 000 \$	215 000 \$			1 098 600 \$

*Financement accordé

Liste des acronymes utilisés

- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes (AMFM)
- Carrefour jeunesse-emploi (CJE)
- Centre local de développement (CLD)
- Collectif régional en formation agricole (CRFA)
- Comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du lac Saint-Pierre
- Conférence régionale des élus de la Mauricie (CRÉ)
- Coopérative de solidarité agroalimentaire régionale (CSAR)
- Environnement Canada (EC)
- Fédération régionale de l'UPA de la Mauricie (FUPAM)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Organismes de bassins versants (OBV)
- Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM)
- Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
- Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (SPBM)



© Grégory Épaud, 2013